

À Montréal, le 11 juillet 2019

Alex Neve
Secrétaire général
Amnistie internationale Canada
312 Ave. Laurier Est
Ottawa, Ontario, K1N 1H9

Jackie King
Chef des opérations
Chambre de Commerce du Canada
1700-275 rue Slater
Ottawa, Ontario, K1P 5H9

M. Neve, Mme King,

C'est à titre de vice-président et de vice-présidente du Groupe consultatif multipartite sur la conduite responsable des entreprises à l'étranger que je vous écris aujourd'hui, afin de vous signifier ma démission en tant que membre de ce Groupe représentant Développement et Paix - Caritas Canada.

Nos membres, sympathisantes et sympathisants au Canada ainsi que nos partenaires internationaux étaient très heureux que Développement et Paix soit représenté à ce Groupe consultatif multipartite. Nous pensions à l'époque que l'ombudsman aurait pleins pouvoirs pour mener enquête et contraindre des personnes à témoigner, et que le Groupe consultatif constituerait un forum de dialogue entre les responsables d'entreprises, la société civile et les syndicats, afin de conseiller le gouvernement canadien sur les entreprises et les droits humains.

Au cours des dix dernières années, Développement et Paix a fait campagne pour un ombudsman indépendant, au nom des communautés des pays du Sud, victimes de violations des droits humains de la part des compagnies minières canadiennes. Nos membres ont recueilli plus d'un demi-million de signatures en appui à ce mécanisme de renforcement de la responsabilité sociale des entreprises. En janvier 2018, lorsque le gouvernement fédéral a promis de créer un ombudsman canadien indépendant sur la responsabilité des entreprises, Développement et Paix avait favorablement accueilli la nouvelle. Depuis lors, Développement et Paix a collaboré de bonne foi avec le gouvernement, en participant à ce Groupe consultatif. De plus, en tant que membres du Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises (RCRCE), nous étions aussi partie prenante au dialogue soutenu entre le RCRCE et le gouvernement pour la création d'un ombudsman efficace.

Cependant, face au manque de respect de la voix de la société civile canadienne pour la création du poste d'ombudsman, et face à la promesse brisée de créer un ombudsman qui rende justice aux communautés menacées par les activités des entreprises canadiennes, nous sommes dans l'obligation de nous retirer du Groupe consultatif multipartite sur la conduite responsable des entreprises à l'étranger. Nous avons perdu confiance en l'engagement du gouvernement de protéger les droits humains dans le contexte des entreprises.

Ainsi, au nom de Développement et Paix - Caritas Canada, je vous annonce respectueusement ma démission en tant que membre du Groupe consultatif, en date d'aujourd'hui.

Sincèrement,



Elana Wright
Chargée de plaidoyer et de recherche
Développement et Paix – Caritas Canada

Cc : L'honorable Jim Carr, ministre de la Diversification et du Commerce international
Chris Moran, directeur général, coordination de la stratégie commerciale et du portefeuille, Affaires mondiales Canada